

Conseil d'administration du lycée René Cassin de Noisiel (77)

Mardi 8 mars 2011

MOTIONS

présentées par les élus enseignants de la liste SNES-FSU et CGT

Motion n°1 : Contre la suppression de la PPI

Créée en 1996 au lycée René Cassin de Noisiel comme solution à l'échec scolaire en fin de seconde, la classe de PPI (Pré Première Industrielle) a permis, en quinze ans d'existence, d'éviter le décrochage d'élèves fragiles qui en seconde étaient sur le point d'abandonner le lycée ou connaissaient de grandes difficultés scolaires. Elle reposait sur une équipe d'enseignants volontaires, sur des projets de remobilisation et sur un effectif réduit à 15 élèves. Elle a permis à la majeure partie des élèves qui y ont été scolarisés d'obtenir un baccalauréat STI puis de poursuivre leurs études en BTS voire au-delà.

Le Conseil d'Administration du lycée René Cassin ne comprend donc pas la fermeture de cette classe dans le projet de structures et de DHG attribuées à notre lycée pour l'année 2011-2012. Cette annonce a provoqué un grand émoi aussi bien chez les personnels du lycée, enseignants et non enseignants, que chez les élèves actuels, les anciens jeunes scolarisés dans cette classe et leurs familles. Les témoignages de soutien à la PPI ont afflué. Une pétition lancée à l'initiative des actuels élèves de PPI a recueilli en quelques jours 262 signatures. Une deuxième initiée par des enseignants en a recoltées 127. Le Conseil d'Administration du lycée René Cassin dénonce cette décision qui ne se justifie pas d'un point de vue pédagogique et demande la restitution complète des moyens anciennement alloués à la section de PPI.

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 3

Motion n°2 : Contre une DHG de la pénurie

Le Conseil d'Administration du lycée René Cassin s'indigne une nouvelle fois cette année de la baisse de la Dotation Horaire Globale imposée par le Rectorat de l'Académie de Créteil et le Ministère de l'Éducation nationale. Cette baisse contribue globalement :

- à dégrader les conditions d'accueil, d'enseignement et de réussite des élèves comme des conditions de travail des professeurs,
- à supprimer six postes d'enseignants,
- à multiplier en parallèle les emplois précaires (contractuels) et les services partagés entre plusieurs établissements.

Par ailleurs, la DHG allouée au lycée ne permet pas d'assurer tous les dédoublements nécessaires au suivi et la réussite des élèves dans de nombreuses matières (philosophie, physique-chimie, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes, automatisme...).

Le Conseil d'Administration attire particulièrement l'attention sur la situation de l'enseignement des sciences physiques à la rentrée 2011. Considérant que les salles de TP de notre lycée ne peuvent pas comporter plus de 8 ou 10 paillasses selon la salle, que les TP ne peuvent pas se dérouler dans de

bonnes conditions de travail et de sécurité au-delà de 20 élèves, et considérant aussi que les nouveaux référentiels de sciences physiques en STI2D demandent de faire des sciences expérimentales, le Conseil d'Administration du lycée René Cassin demande un abondement de la DHG allouée à notre lycée de 4,5 heures pour permettre d'organiser des travaux pratiques en sciences physiques.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du lycée René Cassin demande que l'Accompagnement Personnalisé en seconde et en première dispose d'un volant d'heures suffisant pour permettre la mise en place d'un réel suivi des élèves, soit le financement de 14h supplémentaires pour assurer le dédoublement des classes concernées.

Cette année encore, le Conseil d'Administration dénonce le non-respect par le rectorat des textes sur la rénovation de la voie professionnelle (BO n° 2 du 19/02/09). En effet dans la DHG, il manque les heures correspondant aux heures de dédoublement du volume complémentaire professeur.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration considère que la DHG proposée par le Rectorat est largement insuffisante pour permettre de dispenser un enseignement de qualité et permettre la réussite de tous les élèves. En conséquence, il ne peut valider un TRMD qui ne fait qu'aménager la pénurie.

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 5

Motion n°3 : Contre la direction unique aux deux lycées de Noisiel

En septembre 2010, une direction unique aux lycées René Cassin et Gérard de Nerval de Noisiel a été imposée par le Rectorat. Constatant depuis cette date la multiplication des dysfonctionnements résultant de cette situation et l'échec de cette direction partagée, le Conseil d'Administration demande qu'un terme soit mis à la direction unique et qu'un proviseur soit affecté à temps complet sur le lycée René Cassin.

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 3